# Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant approbation de l'avenant n° 14 au Contrat de gestion de l'Office de la Naissance et de l'Enfance 2013-2018

* Date : 28-11-2018
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2018032502

Article 1 Le Gouvernement de la Communauté française approuve l'avenant n° 14 au contrat de gestion de l'Office de la Naissance et de l'Enfance 2013-2018 qui figure en annexe du présent arrêté.
Article 2 Le présent arrêté entre en vigueur au jour de sa signature.
Article 3 La Vice-Présidente et Ministre de la Culture et de l'Enfance est chargée de l'exécution du présent arrêté.
  ANNEXE.
Article N Avenant n° 14 au contrat de gestion de l'Office de la Naissance et de l'Enfance 2013-2018
  (NOTE : pour l'avenant n° 14, voir 2018-12-11/09)